



2035

LA MÉTRO

À VÉLO

Le plan vélo 2035 en résumé



métropole
ROUEN-NORMANDIE

Édito

Le monde change. Nous devons adapter en urgence nos moyens de déplacements.

La Métropole Rouen Normandie prend sa part en investissant massivement pour les mobilités décarbonées, et notamment pour le vélo ! Nos ambitions sont fortes et la vision est cohérente : proposer à chaque habitant la solution de mobilité qui lui convient le mieux, sans aucune concession sur le pouvoir d'achat, la santé ou le climat.

En lien avec le Plan des Mobilités, le Plan vélo décline un ensemble de mesures à mettre en œuvre d'ici à 2035. L'objectif est d'atteindre 5% des déplacements à vélo d'ici 2035 à l'échelle de la Métropole, 7% à l'échelle de Rouen et de sa première couronne et 12% dans le centre-ville de Rouen.

Nous travaillons à la réalisation d'un maillage efficace du territoire en pistes cyclables sécurisées, au développement de services publics pour rendre la vie à vélo plus facile et plus inclusive et à la massification d'actions pour accompagner la pratique du vélo.

La Métropole souhaite répondre aux grands enjeux du siècle. Soutenons l'usage du vélo, partout et pour tous !



Nicolas Mayer-Rossignol

Président de la
Métropole Rouen Normandie

Cyrille Moreau

Vice-Président de la Métropole
Rouen Normandie en charge des
transports, des mobilités d'avenir et
des modes actifs de déplacement

Juliette Biville

Conseillère Métropolitaine
déléguée aux modes actifs
de déplacement

Un plan vélo : pour quoi faire ?

Les mobilités actives comme la marche mais surtout le vélo sont de **véritables alternatives aux solutions motorisées**. Les habitants de la Métropole font évoluer leurs habitudes et développent ces nouveaux usages sur tout le territoire. **La Métropole Rouen Normandie joue un rôle central et accompagne chaque citoyen** dans ces changements à travers ses compétences.

Le plan vélo a pour objectif de rassembler en un seul document **les engagements passés, présents et futurs** de la Métropole pour sa politique vélo. Il recouvre les grandes ambitions pour les mobilités cyclables, de l'offre de service, aux aménagements en passant par la sensibilisation. Ces mesures à mettre en œuvre répondent à un grand objectif : faire qu'en 2035, sur le territoire de la

Métropole, **5% des déplacements soient effectués à vélo**.

L'ensemble du territoire et les habitants des 71 communes sont concernés par la politique cyclable de la Métropole. Le plan vélo prend en compte l'ensemble des problématiques locales pour arriver à une politique vélo ambitieuse mais surtout adaptée à tous les usagers.

Les 4 piliers du plan vélo

1. Créer des espaces de concertation et réaliser des évaluations
2. Construire un large territoire cyclable
3. Développer des services pour encourager la pratique du vélo
4. Accompagner les changements pour favoriser la pratique du vélo

Pilier 1

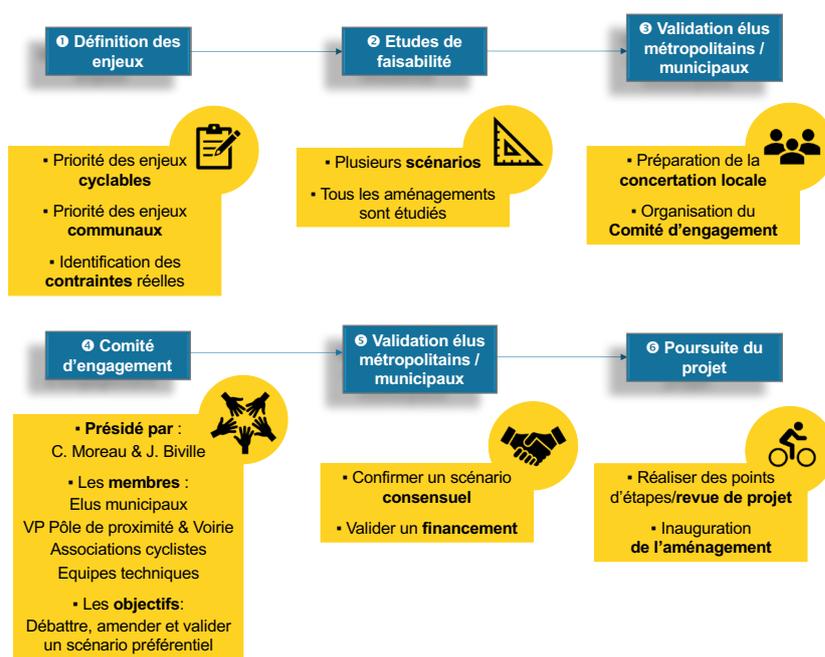
Créer des espaces de concertation et réaliser des évaluations

Le plan vélo est un document stratégique pour la mise en œuvre de la politique cyclable sur l'ensemble de la Métropole. Il a vocation à se construire et évoluer collectivement avec l'ensemble des acteurs du territoire pour répondre au mieux aux préoccupations quotidiennes des usagers.

Imaginer ensemble la politique cyclable

La Métropole est soucieuse d'intégrer au processus de décision **toutes les parties prenantes à travers plusieurs instances**. En premier lieu, le Comité de pilotage qui définit les **grands objectifs et la feuille de route** des différents projets du plan vélo. Il est composé du Président de la Métropole, de plusieurs élus et des services techniques. Les mesures font ensuite l'objet d'une **concertation préalable** grâce au Comité d'engagement. Celui-ci réunit les élus locaux, les associations d'usagers du vélo et les personnels techniques de la Métropole. Il est le lieu privilégié pour proposer les modalités de mise en œuvre des actions du plan vélo. Enfin, plusieurs mesures de **mobilisation citoyenne** sont mises en œuvre pour renforcer le partage et l'adhésion au plan vélo.

Gouvernance des projets

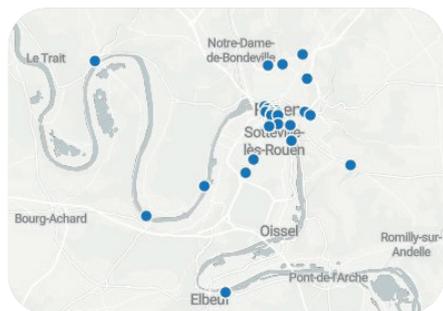


Évaluer pour améliorer

Le plan vélo et l'ensemble de ses mesures font l'objet d'un **suivi précis et régulier**. Mesurer les effets de la politique cyclable permet d'ajuster les actions et

de préparer le prochain plan vélo. Les nombreuses **données et indicateurs** offrent une vision claire et objective des déplacements et aménagements

cyclables. Ces informations précieuses permettent de construire une **politique ambitieuse et pragmatique** à l'épreuve du terrain et de ses usagers.



Le saviez-vous ?

La Métropole ouvre ses données et rend accessible à tous la fréquentation des aménagements cyclables. Grâce à différentes méthodes de comptage installées sur toute la Métropole, il est possible d'observer la pratique du vélo et ses évolutions. Ces données sont de précieux outils dans la fabrique et les évolutions des politiques vélos.

À découvrir sur : <https://data.metropole-rouen-normandie.fr/pages/accueil/>

Pilier 2

Construire un large territoire cyclable

La Métropole Rouen Normandie a développé et continue de construire un large réseau cyclable. Tourné avant tout vers les usagers, les itinéraires sont pratiques, rapides et sécurisés. À travers trois réseaux structurants, la Métropole souhaite encourager la pratique du vélo entre les villes périphériques ou vers le centre-ville de Rouen ou sur les bords de Seine.

3 réseaux, 3 besoins

1 Réseau Express Vélo (REV)
40 km

d'itinéraires cyclables existants

Objectif 2035

200 km

Réseau structurant, le REV répond à tous les besoins (domicile-travail, familial). Grâce à ses 12 itinéraires, il dessert en toute sécurité une grande partie de la Métropole.

2 Réseau Interconnecté Vélo (RIV)
95 km

d'itinéraires cyclables existants

Objectif 2035

250 km

Réseau secondaire, le RIV permet de relier le REV à des zones et équipements d'intérêt au sein des 71 communes de la Métropole. Il vient renforcer le maillage cyclable sur tout le territoire.

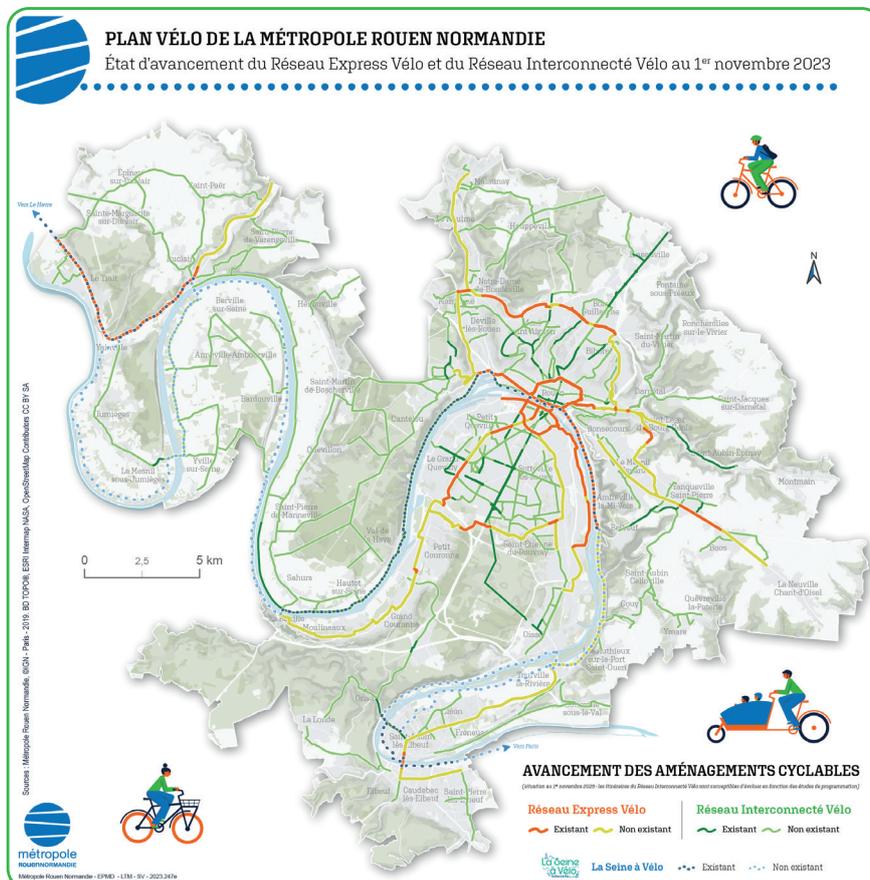
3 La Seine à Vélo
42 km

d'itinéraires cyclables existants

Objectif 2026

110 km

Réseau touristique, la Seine à Vélo permet de découvrir le patrimoine naturel, culturel et industriel de la Métropole. Plus largement, il permet de découvrir l'ensemble de la Vallée de la Seine de Paris à la Manche.



Circuler en sécurité et tous ensemble

La Métropole a porté un choix fort : développer considérablement le réseau cyclable en conciliant **sécurité et inclusivité**. L'usage du vélo sur le territoire doit être possible pour **tous les usagers** : des enfants aux retraités, des vacanciers aux travailleurs. Tout cela en garantissant une **sécurité maximale**, condition primordiale au développement de l'usage du vélo.

Pour cela, le plan vélo est également un guide pratique et technique qui concentre les obligations et recommandations en matière d'aménagements cyclables. Il présente et illustre les signalétiques à réaliser pour créer les conditions de sécurité et visibilité pour tous.



Pour le plan vélo, la Métropole s'engage à...

- **Privilégier les pistes cyclables** plutôt que les zones partagées (bandes cyclables, voie bus/vélo, zone 30, aire piétonne...) pour offrir aux cyclistes des voies indépendantes et sécurisantes.
- **Rendre visible les aménagements** par des marquages, une bande de rive et une colorisation rouge des pistes cyclables pour assurer une continuité des itinéraires.
- **Faire cohabiter les usages** particulièrement dans les zones à risque par des outils sécurisants pour les cyclistes (marquage de trajectoire dans les carrefours, sas cycliste, feu tricolore, cédez le passage cycliste...).



Pilier 3

Développer des services pour encourager la pratique du vélo

La Métropole grâce au plan vélo souhaite démocratiser le vélo auprès de tous les publics. Les habitudes, les contraintes, les usages des cyclistes varient et le développement d'une offre de service complète et variée est primordiale.

LOVÉLO, le service public de location de la Métropole



Cette marque maintenant bien installée dans le paysage regroupe l'ensemble des services cyclistes proposés par la Métropole. LOVÉLO permet de répondre à différents besoins et à tous les publics pour une pratique du vélo quotidienne ou occasionnelle. Cette offre complète est fondamentale pour la réussite de la politique vélo de la Métropole et complémentaire de l'ensemble des aménagements cyclistes sur le territoire

3 services pour tous les usages



LOVÉLO
location longue
durée

Objectif 2035

4 000 contrats actifs

Ce service offre aux usagers la possibilité de modifier leurs déplacements en adoptant pour plusieurs mois un vélo ! Plusieurs types de vélos sont proposés à la location (vélo à assistance électrique, pliable, cargo...) et permettent à chacun de faire évoluer ses pratiques et de conforter ses choix avant d'investir dans un vélo personnel. La grille tarifaire est adaptée aux différents publics (grand public, étudiants, salariés d'entreprises disposant d'un plan de mobilité et personnes aux revenus modestes).



LOVÉLO
stationnement

Objectif 2035

800 places de stationnement sécurisé

Une offre de stationnement sécurisée, complète et variée est indispensable au développement du vélo sur le territoire. La Métropole a mis en place, en plus des arceaux et des abris couverts, ce service de stationnement sécurisé le temps d'un loisir, d'une séance shopping ou pour le quotidien (à domicile ou près de son lieu de travail). Mis en place en extérieur et dans certains parkings souterrains, il sera aussi disponible dans des parkings relais.



LOVÉLO
libre-service

Objectif 2035

500 000 trajets/an

Ce service propose à la location pour une courte durée des vélos mécaniques. Il permet de faciliter les déplacements du dernier kilomètre que l'on soit à pied ou que l'on sorte du bus ou du métro. Le maillage des stations de vélos libre-service est dense pour offrir une plus grande desserte. Il a vocation à s'étendre au-delà du centre de Rouen. Une large gamme d'abonnements permet de répondre à tous les besoins qu'ils soient journaliers, hebdomadaires ou annuels.



Pilier 4

Accompagner les changements pour favoriser la pratique du vélo

La Métropole, par son plan vélo, agit pour développer les infrastructures cyclables et les services proposés aux usagers. Favoriser la pratique du vélo passe aussi par un accompagnement auprès des publics pour faire découvrir ce mode de déplacement et encourager la bascule des usages vers le vélo.

Favoriser l'apprentissage du vélo

La pratique du vélo n'est pas naturelle et nécessite un accompagnement dans son apprentissage. La Métropole se mobilise à travers différentes actions en direction des jeunes comme le dispositif « Savoir rouler à vélo » qui vise à généraliser la pratique du vélo avant l'entrée au collège. Des publics plus larges dont les adultes sont aussi visés à travers les entreprises, les publics en insertion mais aussi dans les quartiers politique de la ville avec les vélo-écoles et leurs moniteurs vélos.

Aider à l'achat d'un vélo

La Métropole souhaite faire évoluer les habitudes et développer l'usage du vélo mais cela représente un coût pour les ménages, particulièrement pour les vélos à assistance électrique ou les vélos cargo. Elle souhaite donc soutenir l'achat de vélo en apportant une aide financière qui puisse être proportionnelle aux revenus et ainsi offrir à tous la possibilité de participer au changement en limitant l'usage d'un véhicule polluant.

Pour cela, 2 aides à l'achat sont prévues :

- Aide conséquente contre la mise au rebut d'un véhicule polluant dans le cadre des mesures d'accompagnement en faveur de la zone à faibles émissions
- Aide à la suite d'un contrat de location avec le service LOVÉLO location longue durée

Soutenir les associations locales

Sur tout le territoire, des associations assurent la promotion du vélo. La Métropole apporte un soutien à ces associations par voie de conventions dont l'action est essentielle. Elles développent de nombreuses initiatives comme la transmission du savoir-faire dans l'entretien et la réparation des vélos, des animations de proximité, l'organisation de bourses à vélo...

Accompagner les changements de comportements

Pour changer les comportements, il est indispensable d'aller vers les usagers et de développer la sensibilisation et la communication. La Métropole se mobilise à travers l'accompagnement d'animations et d'événements pour la promotion du vélo auprès du grand public. Elle souhaite également sensibiliser et promouvoir la pratique du vélo à travers des campagnes de communication qui puissent apporter un éclairage sur les bienfaits du vélo mais aussi sur les questions de sécurité.



Métropole Rouen Normandie
Le 108 • 108 allée François Mitterrand
CS 50589 • 76006 ROUEN CEDEX

www.metropole-rouen-normandie.fr
rouenmetropole.opendatasoft.com



métropole
ROUENORMANDIE